



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tél : 01 42 43 35 75 - Fax : 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.fr



Saint Denis le 15 avril 2016

Communiqué de presse :

Alain Vidalies, responsable mais pas coupable !?

La fédération SUD-Rail est surprise de la condamnation par Alain Vidalies, secrétaire d'état au transport, de l'envahissement, par des salariés en colère, de la Commission Mixte Paritaire portant sur la future Convention Collective National de la branche ferroviaire.

Nous tenons à rappeler que c'est bien le gouvernement, à travers ses décisions et en conséquence de la réforme ferroviaire qu'il a porté, qui est coupable de la situation sociale insupportable aujourd'hui dans l'entreprise historique. Ce ne sont pas les participants à cette action qu'il faudrait condamner, mais au contraire, c'est le gouvernement qui est coupable des situations qu'il a créées qui est responsable.

C'est bien le secrétaire d'état qui a produit le projet de décret socle bien en-deçà de la réglementation en vigueur. C'est bien ce projet de décret-socle qui permet aujourd'hui au syndicat patronal (Union des Transports Publics), de vouloir imposer un projet de convention collective qui instaure le dumping social dans la branche ferroviaire.

Les 12 et 13 Avril, le patronat du ferroviaire a démontré son absence de volonté d'aboutir à une convention collective de haut niveau, basé sur la réglementation en vigueur pour 96% des salariés de la branche. En condamnant la réaction des salariés, le Secrétaire d'Etat aux transports apporte sa caution au moins disant-social au lieu de respecter ceux qui font la production ferroviaire.

Pour la fédération SUD-Rail, le secrétaire d'état au transport doit écouter les salariés, prendre acte du refus patronal d'élaborer une convention collective de haut niveau et transcrire rapidement le décret 99-1161 comme base de la réglementation ferroviaire. Faute d'une réaction à hauteur des enjeux, patronat et gouvernement porteront la responsabilité du conflit reconductible qui s'annonce.



**Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat chargé
des Transports, de la Mer et de la Pêche**

Paris, le mercredi 13 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, condamne avec la plus grande fermeté les événements graves qui ont empêché le déroulement d'une séance de négociations de la convention collective du ferroviaire.

Alors que tous les partenaires sociaux étaient réunis, un groupe soutenu par le syndicat Sud Rail a exercé des pressions physiques pour empêcher la poursuite de la négociation.

Ces méthodes disqualifient leurs auteurs qui portent ainsi gravement atteinte aux principes de la démocratie sociale et à l'esprit de responsabilité des cheminots et de leurs organisations syndicales.

La meilleure réponse face à ces agissements est que chacun retourne à la table des négociations avec la ferme volonté de parvenir à un accord de haut niveau.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57
secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologieEnergie